

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-199 du 23 Juillet 1980

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie
des Mines et de l'Energie de l'inté-
rim du Camarade Isidore AMOUSSOU, Mi-
nistre des Finances pour compter du
23 Juillet 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980, portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 23 Juillet 1980, le Camarade Barthé-
lémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie
est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absen-
ce du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 Juillet 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 6 SGG 4 MF-MIME 6 Autres
Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-
Gde Chan. 3 UNB-FASJEP-BN 6 BCP 2 SPD 2 JORPB 1.-